
HIS807M-30

Séminaire : Histoire du fait religieux

Présentation et objectifs du séminaire

À partir de la première partie du dix-neuvième siècle, l'idée que la société humaine puisse maintenant se débarrasser de la religion gagne de l'influence. Et pendant plus d'un siècle, on prône la laïcité comme un bien social sur les deux côtes de l'Atlantique, tout en affirmant que le fait religieux n'appartient plus à la vie publique. Or, comme notre actualité le montre bien, et à la stupéfaction de nombreuses spécialistes, Dieu n'est toujours pas mort. Ainsi le fait religieux s'impose-t-il comme objet fondamental de la recherche historique, non seulement par rapport aux sociétés « prémodernes », mais aussi vis-à-vis des sociétés modernes.

Ce séminaire propose d'explorer le fait religieux dans l'histoire, ainsi amorçant des réflexions sur la religion en tant que facteur historique. Il étudiera comment les historien.nes ont défini et compris la religion. De même, il examinera l'évolution d'un champ qui s'avère toujours dynamique grâce à son implication dans de nombreuses tendances historiographiques allant de l'histoire culturelle et l'histoire des femmes aux histoires des émotions, de la violence et d'impérialisme. Comme catégorie centrale du séminaire, le terme « fait religieux » vise à comprendre la grande diversité des phénomènes qu'on associe avec la « religion » à travers le temps. Il s'agit des croyances, des rites et modes de vie ainsi que des institutions et des dispositions socio-légales par lesquelles des systèmes religieux particuliers ont gagné de la cohérence. Aussi, l'étude du fait religieux s'étend à l'examen de l'influence des croyances religieuses sur l'organisation sociale et culturelle. Elle englobe des réflexions par ailleurs sur le pouvoir et sur la violence : l'instrumentalisation de la religion pour justifier une politique, une forme du gouvernement, des conquêtes, des guerres. Autre enjeu d'importance considérable : le « champ religieux » comme endroit contesté. Concurrence entre religions polythéistes et monothéistes, non seulement dans la Méditerranée lors de l'émergence du judaïsme et de la chrétienté, mais aussi en Asie suite à l'extension de l'influence musulmane ou en Amérique suivant sa « découverte » par les Européens chrétiens. Contestation encore au sein des « traditions », soit de l'islam soit de la chrétienté, et plus encore concernant la proposition des limites au fait religieux, de sorte que le champ religieux perd progressivement sa dimension publique, voire civile.

automne 2023 – 3 crédits

mercredi, 14h à 17h, du 6 septembre
au 13 décembre 2022

Professeur Anthony Steinhoff

Courriel : Steinhoff.anthony@uqam.ca

Tél. : 514.987.3000 poste 8310

Bureau : A-6215

Disponibilité : lundi et jeudi de 14h à
17h et sur rendez-vous

Lectures obligatoires

Pas de manuel, mais voir le calendrier
des séances aux pages 4 à 8.

Évaluations et échéances

Tout au long de la session

Participation en classe : 40 %

Entre le 14 septembre et le 7 décembre

1 exposé oral sur le thème d'une
séance : 20 % chacun

12 octobre

Proposition pour le travail de session
(option travail historiographique) :
5 %

14 décembre

Travail historiographique : 35 %
ou essai de synthèse : 40 %

Formule pédagogique

Ce séminaire se déroulera sous la forme de rencontres hebdomadaires où la discussion collective et les débats argumentés à partir des lectures communes, choisies par le professeur, seront privilégiés. D'habitude, ses rencontres auront lieu en mode présentiel ; toutefois, en fonction des conditions épidémiologiques, il se peut que des séances soient tenues en forme de réunions Zoom.

Chaque semaine, la séance commencera avec un exposé oral prononcé par un.e étudiant.e sur le thème de la séance. Cet exposé vise à présenter des réflexions critiques sur les lectures au programme pour la séance et sur leurs contributions à l'historiographie pertinente. Puis, le groupe-cours passera à une discussion générale des lectures et du thème. Le professeur se réserve le rôle d'animateur de la séance. Bien qu'il propose régulièrement des réflexions et des renseignements complémentaires, il incombe aux étudiant.e.s de maintenir et de faire progresser la discussion.

Cette approche exige donc une préparation rigoureuse, soit la lecture et la réflexion, par toutes et tous, des ouvrages proposés par le professeur. Ce travail préalable est la clé pour des séances fructueuses, riches et stimulantes, où chacun.e sera en mesure de participer activement.

Descriptifs des activités et des évaluations

Les lectures obligatoires et les modalités d'évaluation sont les mêmes pour les étudiant.e.s à la maîtrise et au doctorat. Ceci dit, les attentes seront supérieures, à l'oral comme à l'écrit, pour les étudiant.e.s plus avancé.e.s dans leurs études.

Participation en classe

Un séminaire de ce type exige une participation active et régulière de la part de chaque étudiant.e du groupe, ce qui explique la part importante accordée à ce critère d'évaluation. Il importe donc, comme indiqué plus haut, d'envisager les lectures obligatoires le plus sérieusement possible et de consacrer du temps pour s'appropriier chaque ouvrage afin de faciliter des interventions pertinentes et régulières durant les séances de séminaire.

À cette fin, il est fortement recommandé de préparer quelques questions ou réflexions portant sur chacun des textes proposés ou des questions qui les font dialoguer.

Au cours de la session, il est attendu que vous preniez activement et judicieusement part aux discussions et aux débats. Des absences fréquentes, tout comme une passivité excessive en cours, nuiront à la note de participation. Cette note sera déterminée principalement par un exercice d'auto-évaluation effectué à la fin de la session.

Les exposés oraux

Au cours de la session, chaque étudiant.e ouvrira la séance en donnant un exposé oral sur le thème hebdomadaire. L'objet de cet exercice est multiple. Avant tout, il s'agit de présenter les ouvrages programmés pour la séance afin de stimuler leur discussion. Aussi, l'exposé vise à développer chez les étudiant.e.s des capacités de communication orale—particulièrement la cohérence, la clarté et la synthèse—qui font rarement l'objet d'une évaluation soutenue dans les cours de premier cycle.

Les exposés seront d'une durée de 15 à 20 minutes chacun. Leur objectif est de présenter à la fois le contexte historiographique des lectures obligatoires — y compris leurs contributions spécifiques à la thématique annoncée — et d'offrir une réflexion personnelle et rigoureuse de ces lectures, ce qui comprendra, entre autres, une appréciation de la thèse, la méthodologie et les conclusions principales.

Comme toute communication orale, l'exposé doit commencer avec une introduction (notamment une évocation de[s] lecture[s] et de l'auteur ou des auteurs), un développement (2 ou 3 thématiques de réflexion) et une conclusion (par exemple, un jugement global sur les lectures). Par ailleurs, au plus tard 24 heures avant l'exposé, l'étudiant.e aura à envoyer au professeur une liste de 5 questions de discussion, qui seront ensuite affichées à l'espace-cours Moodle du séminaire.

Le calendrier pour les exposés sera établi lors de la première séance du séminaire.

Chaque exposé sera évalué selon les critères suivants : cohérence et structure, compréhension des lectures, qualité de l'évaluation du contexte historiographique, registre et maîtrise de la langue, respect du temps alloué et qualité des questions diffusées à l'avance.

Travail de session

Compte tenu de la nature du séminaire, deux options pour le travail de session seront offertes : un travail historiographique et un essai de synthèse.

Dans le cas de l'option « travail historiographique », les étudiant.e.s auront l'occasion d'approfondir leur analyse d'un champ ou d'un débat historiographique portant sur l'histoire du fait religieux qui leur intéresse et, s'il y a lieu, en fonction de leur propre recherche en cours.

Ainsi, les étudiant.e.s réaliseront une sorte de « bilan historiographique » : problématisé, organisé et fondé sur un choix pertinent de monographies, d'ouvrages collectifs et d'articles importants sur la thématique retenue. Les ouvrages abordés devront être intégrés aux réflexions et à l'argumentation (cités en notes de bas de page). À aucun moment ce bilan ne donnera lieu à un simple catalogue énumératif ou à une sorte de compte rendu collectif. La pertinence des titres compte davantage que leur quantité.

Dans ce travail, les étudiant.e.s retraceront les grandes lignes de l'évolution de l'historiographie sur la thématique choisie, analyseront les principaux débats qu'elle a suscités, et prendront soin de commenter de manière précise l'état actuel du champ ou débat. Tout au long du travail, il sera essentiel de s'interroger sur les raisons des changements historiographiques constatés et de signaler les contributions précises des historien.ne.s : qui a travaillé, avec quelles sources, suivant quel « type » d'histoire et de méthodes ? Cela afin de dégager de grandes tendances historiographiques, tout en soulignant les principaux apports et les principales limites des études recensées.

Le texte pour ce travail aura une longueur d'environ 15 à 20 pages (notes et bibliographie non comprises). Pour la mise en place, les étudiant.e.s devront suivre les consignes départementales (voir le guide pour le programme du premier cycle), avec deux exceptions près : interligne de 1,5 pour le texte principal et aucune table de matières. Ce travail doit être clairement et convenablement structuré, notamment avec une introduction, un développement et une conclusion. Il est à remettre au plus tard pour le 13 décembre 2022 (la dernière séance du séminaire). Le travail final sera évalué selon les critères suivants : qualité et profondeur de la recherche, structure et argumentation, qualité de l'analyse et qualité de langue et de composition.

Si un.e étudiant.e choisit l'option « travail historiographique », elle, il aura aussi à remettre au professeur une proposition écrite pour le 12 octobre au plus tard. Cette proposition, de 1 à 3 paragraphes, doit esquisser la thématique à aborder, expliquer la pertinence de la thématique et présenter une bibliographie préliminaire (5 à 7 ouvrages distincts ; toutes les citations bibliographiques doivent suivre les normes du département). Cette proposition sera approuvée, commentée et contiendra les suggestions du professeur.

L'« essai de synthèse » ressemblera plutôt à une sorte d'examen de type maison. C'est-à-dire, le professeur rédigera une liste des questions à développement qui portent sur toutes les lectures obligatoires au programme pendant la session. Le questionnaire sera disponible dès le début décembre et l'étudiant.e aura jusqu'au 13 décembre (le dernier jour du séminaire) pour remettre ses réponses au professeur. Le questionnaire comprendra également des consignes précises concernant la longueur des réponses et leur mise en page.

Politiques du cours

- D'après la politique départementale, pour réussir le cours, les étudiant.e.s doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités (les évaluations) prévues.
- Il est essentiel d'apporter les lectures obligatoires pour chaque cours à la séance du cours (en forme imprimée ou numérique).

- La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation. Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.
- Durant la session, les travaux corrigés seront remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant.e joint une enveloppe affranchie à son travail.
- Sans entente préalable, une pénalité de 5 % par jour ouvrable sera imposée à chaque travail remis en retard.

Barème de notation

Les notes finales dans ce cours seront rapportées selon le barème de notation en vigueur dans le département d'histoire, à savoir :

<u>Excellent</u>	<u>Très bien</u>	<u>Bien</u>
A+ : 88 % +	B+ : 78-81%	C+ 68-71%
A : 85-87%	B : 75-77%	C : 65-67%
A- : 82-84%	B- : 72-74%	

Lectures et calendrier des séances

Vous trouverez ci-dessous un calendrier pour toutes les séances du séminaire, avec une indication de la date et des ouvrages à lire pour chaque séance. Quant aux ouvrages, le livre de Bouquet et Nagy est disponible pour l'achat à la COOP-UQAM ; l'accès aux autres lectures se fait par le biais de notre espace-cours Moodle (des fichiers PDF ou des liens vers des ressources électroniques de la Bibliothèque centrale de l'UQAM).

6 septembre (semaine 1) : Présentation du séminaire

13 septembre (semaine 2) : Rites, croyances, institutions, cultures : des enjeux conceptuels

John H. ARNOLD, « Believing in Belief: Gibbon, Latour and the Social History of Religion », *Past & Present*, no 260, August 2023, 236-268.

Catherine BELL, « Paradigms Behind (and Before) the Modern Concept of Religion », *History and Theory* 45/4, 2006, 27-46.

Pierre BOURDIEU, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 12/3, 1971, 295-334.

20 septembre (semaine 3) : « Inventer » le monothéisme

Michael SATLOW, *Creating Judaism: History, Tradition, Practice*, New York, Columbia UP, 2006 (l'introduction, chapitres 2, 3, 4, 6 et l'épilogue).

Lectures complémentaires

Erich S. GRUEN, *Diaspora : Jews Amidst Greeks and Romans*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2002.

Thomas C. RÖMER, *L'invention de Dieu*. Paris, Seuil, 2014.

Alan SEGAL, *Rebecca's Children: Judaism and Christianity in the Roman World*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1986.

Jonathan Z. SMITH, « Fences and Neighbors: Some Contours of Early Judaism » dans *Imagining Religion: From Babylon to Jonestown*, Chicago, University of Chicago Press, 1982, 1-18.

Guy G. STROUMSA, *The Idea of Semitic Monotheism: The Rise and Fall of a Scholarly Myth*, Oxford, Oxford University Press, 2021.

27 septembre (semaine 4) : Coexistence et conflit religieux dans l'Empire romain

Harold Allen DRAKE, « Lambs into Lions : Explaining Early Christian Intolerance », *Past and Present* 153 (1996): 3-36.

Francesco MASSA, « Nommer et classer les religions au II^e-IV^e siècles : la taxinomie 'paganisme, judaïsme, christianisme' », *Revue de l'histoire des religions* 4/2017, 689-715.

Éric REBILLARD, *Les chrétiens de l'Antiquité tardive et leurs identités multiples : Afrique du Nord, 200-400 après J.C.*, Paris : Les Belles Lettres, 2014 (ed. américaine 2012) (introduction, chapitres 1, 2 et 3).

Lectures complémentaires

Peter BROWN, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive*, Paris, Points, 2003 (ed. américaine, 1992).

Pierre CHUVIN, *Chronique des derniers païens*, 3^eed ed., Paris, Les Belles Lettres, 2009.

Isabella SANDWELL, *Religious Identity in Late Antiquity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Guy STROUMSA, *La fin du sacrifice : les mutations religieuses de l'Antiquité tardive*, Paris : Odile Jacob, 2005.

4 octobre (semaine 5) : Religion et l'histoire des émotions au Moyen Âge

Damien BOUQUET et Piroska NAGY, *Sensible Moyen Âge : Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil, 2015, chapitres 1, 2, 4, 5 et 8.

Linda G. JONES, « 'He Cried and Made Others Cry': Crying as a Sign of Pietistic Authenticity or Deception in Medieval Islamic Preaching », dans *Crying in the Middle Ages: Tears of History*, dir. Elina GERTSMAN, London, Routledge, 2012, 102-135.

Lectures complémentaires

John ARNOLD, « Inside and Outside the Medieval Laity – Some Reflections on the History of Emotions », dans *European Religious Cultures: Essays Offered to Christopher Brooke on the Occasion of his Eightieth Birthday*, dir. Miri RUBIN, London, University of London Press, 2008, 107-130.

John CORRIGAN, *Business of the Heart : Religion and Emotion in the Nineteenth Century*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2002.

John CORRIGAN (dir.), *The Oxford Handbook of Religion and Emotion*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

Barbara H. ROSENWEIN, « Les communautés émotionnelles et le corps », *Medievales*, No. 61 (automne 2011) : 55-76.

11 octobre (semaine 6) : Religion et violence en Europe médiévale et moderne

David NIRENBERG, *Violence et minorités en Moyen Âge*, Paris, PUF, 2001 (2^e éd. américaine, 2015) (introduction, chapitres 6 et 7).

Wolfgang KAISER (dir.), *L'Europe en conflits : Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne vers 1500-vers 1650*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 (contributions de Greengrass, Gantet et Vincent).

Lectures complémentaires

- Jouanna ARLETTE, *La Saint-Barthélemy : les mystères d'un crime d'État : 24 août 1572*, Paris, Gallimard, 2007.
- Paul J. COBB, *The Race for Paradise: An Islamic History of the Crusades*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- Benjamin J. KAPLAN, *Divided by Faith : Religious Conflict and the Practice of Toleration in Early Modern Europe*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2010.
- Wayne P. TE BRAKE, *Religious War and Religious Peace in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

Remise de la proposition pour le travail historiographique

18 octobre (semaine 7) : Conversion et expansion européenne

- Éric ROULET, *L'Évangélisation des Indiens du Mexique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 (introduction, chapitres 1, 2, 4, 9 et 11, conclusion).

Lectures complémentaires

- Nadine AMSLER et al. (dir.), *Catholic Missionaries in Early Modern Asia: Patterns of Localization*, London, Routledge, 2020.
- Catherine BALLÉRIAUX, *Missionary Strategies in the New World, 1610-1690: An Intellectual History*, London, Routledge, 2019.
- Giuseppe CAPRIOTTI, Pierre-Antoine FABRE et Sabina PAVONE (dir.), *Eloquent Images : Evangelisation, Conversion and Propaganda in the Global World of the Early Modern Period*, Ithaca, NY, Cornell UP, 2022.
- Dominique DESLANDRES, *Croire et faire croire : Les missions françaises au XVIIe siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003.

25 octobre (semaine 8) : Semaine de lecture (aucun cours)

1^{er} novembre (semaine 9) : Croyance et incroyance en Europe moderne

- Lucien FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1947, pp. 28-43, 164-167, 343-361, 386-424, 455-464.
- Michel VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle : Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, 1973 (pagination de l'édition Points/1978) : 15-37, 41-146, 265-302.

Lectures complémentaires

- Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990 (notamment les chapitres 5 et 6).
- Carlo GINZBURG, *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1980.
- Michael HUNTER et al. (dir.), *Atheism from the Reformation to the Enlightenment*, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- Margaret C. JACOB, *The Secular Enlightenment*, Princeton, Princeton University Press, 2019.
- Silvia BERTI, Françoise CHARLES-DAUBERT et Richard H. POPKIN (dir.), *Heterodoxy, Spinozism and Free Thought in Early-Eighteenth-Century Europe*, La Haye, Kluwer, 1996.

8 novembre (semaine 10) : Le fait religieux et l'histoire du genre

Catherine A. BREKUS, *Strangers and Pilgrims: Female Preaching in America, 1740–1845*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1998 (introduction, chapitres 3, 5 et 7).

Marion A. KAPLAN, « Women and the Shaping of Modern Jewish Identity in Imperial Germany », dans *Deutsche Juden und die Moderne*, ed. Shulamit VOLKOV, Munich, Oldenbourg, 1994, 57-74.

Michael E. O'SULLIVAN, « A Feminized Church? German Catholic Women, Piety, and Domesticity, 1918-1938 », dans *Gender and Christianity in Modern Europe: Beyond the Feminization Thesis*, dir. Patrick Pasture et al., Louvain, Leuven University Press, 2012, 191-211.

Lectures complémentaires

Ann BRAUDE, « Women's History Is American Religious History », dans *Retelling U.S. Religious History*, dir. Thomas A. Tweed, Berkeley, University of California Press, 1997, 87-107.

Lenore DAVIDOFF et Catherine HALL, *Family Fortunes : hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise, 1780–1850*, Paris, La Dispute, 2014 (éd. anglaise 1987).

Lucy DELAP et Sue MORGAN (dir.), *Men, Masculinities and Religious Change in Twentieth-Century Britain*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.

Claude LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au 19^e siècle*, Paris, Cerf, 1985.

15 novembre (semaine 11) : Impérialisme et communautés religieuses

Jérôme BOCQUET, « Missionnaires français et allemands au Levant: les Lazaristes français de Damas et l'Allemagne, du voyage de Guillaume II à l'instauration du Mandat », dans *Europäer in der Levante : Zwischen Politik, Wissenschaft und Religion (19.–20. Jahrhundert)*, dir. Dominique Trimbur, Munich, Oldenburg, 2004, 57-75.

David CHIDESTER, *Empire of Religion: Imperialism & Comparative Religion*, Chicago, University of Chicago Press, 2014, préface, 1-89, 159-192, 223-314.

Lectures complémentaires

James G. GREENLEE et Charles M. JOHNSTON, *Good Citizens: British Missionaries and Imperial States, 1870-1918*, Montreal, McGill-Queens University Press, 1918.

Richard KING, *Orientalism and Religion : Post-Colonial Theory, India and the Mystic East*, London, Routledge, 1999.

Tomoko MASUZAWA, *The Invention of World Religions: Or, How European Universalism Was Preserved in the Language of Pluralism*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

Brian STANLEY, *The Bible and the Flag: Protestant Missions and British Imperialism in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Leicester, Apollos, 1990.

Peter van der VEER, *Imperial Encounters: Religion and Modernity in India and Britain*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

22 novembre (semaine 12) : « Lived religion » et religion « populaire »

David D. HALL (dir.), *Lived Religion in America: Toward a History of Practice*, Princeton, Princeton University Press, 1997, p. 3-21, 116-132 et 133-159 (contributions de Robert A. ORSI, Cheryl FORBES et Michael McNALLY).

Séverine REY, « The Ordinary within the Extraordinary: Sainthood-Making and Everyday Religious Practice in Lesvos, Greece », dans *Ordinary Lives and Grand Schemes: An Anthropology of Everyday Religion*, dir. Samuli SCHIELKE et Liza DEBEVEC, New York, Berghahn Books, 2012, 82-97.

Lectures complémentaires

Ellen BADONE (dir.), *Religious Orthodoxy & Popular Faith in European Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

Marian BOWMAN et Ülo VALK (dir.), *Vernacular Religion in Everyday Life: Expressions of Belief*. Sheffield, Equinox, 2012.

David D. HALL, *World of Wonders, Days of Judgement: Popular Religious Belief in Early New England*, New York, Knopf, 1989.

Robert A. ORSI, *History and Presence*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2018.

Timothy G. PEARSON, *Becoming Holy in Early Canada*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2014.

Bernard PLONGERON (dir.), *La religion populaire dans l'Occident chrétien. Approches historiques*, Paris, Beauchesne, 1976.

29 novembre (semaine 13) : Religion, sécularisme et sécularisation

Callum BROWN, *The Death of Christian Britain : Understanding Secularisation 1800-2000*, 2e édition, London, Routledge, 2009 (introduction, chapitres 1, 2 et 8).

Dagmar HERZOG, « The Death of God in West Germany: Between Secularization, Postfascism and the Rise of Liberation Theology », dans *Die Gegenwart Gottes in der modernen Gesellschaft: Transzendenz und religiöse Vergemeinschaftung in Deutschland*, dir. Michael GEYER et Lucian HÖLSCHER, Göttingen, Wallstein, 2006, 431-466.

John TORPEY, « A (Post-) Secular Age ? Religion and the Two Exceptionalisms », *Social Research* 77/1 (2010): 269-296.

Lectures complémentaires

Peter BERGER, « The Desecularization of the World: A Global Overview », dans *The Desecularization of the World: Resurgent Religion and World Politics*, dir. Peter BERGER, Grand Rapids, Mich., Wm. B. Eerdmans, 1999, 1-18.

Yves LAMBERT, « Religion, modernité, ultramodernité : une analyse en terme de « tournant axial », *Archives de sciences sociales des religions*, 109/2000, 87-116.

Todd H. WEIR, *Secularism and Religion in Nineteenth-Century Germany: The Rise of the Fourth Confession*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

* Du temps à la fin de ce cours est réservé pour l'évaluation de l'enseignement.

6 décembre (semaine 14) : Travail individuel (pas de cours)

13 décembre (semaine 15) : Réflexions finales

Remise du travail historiographique ou de l'essai de synthèse

Politiques et informations départementales et universitaires

Plagiat (Règlement 18 sur les infractions de nature académique)

Plagiat (Règlement 18 sur les infractions de nature académique)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le Règlement 18°, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Pour accéder au site, veuillez utiliser le lien suivant : www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel](#).

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) : 514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca (courriel) ; harcelement.uqam.ca (site web)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185; vie-etudiante.uqam.ca (site web)

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement.

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) : 514 987-3000, poste 0886
harcèlement@uqam.ca (courriel) ; harcèlement.uqam.ca (site web)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185; vie-etudiante.uqam.ca (site web)

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>